



REPUBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana

COMPTE RENDU DU CONSEIL DES MINISTRES

Mercredi 07 Décembre 2022 - Palais d'État Iavoloha

Ce mercredi 7 décembre 2022 s'est tenu au Palais d'Etat d'Iavoloha, le Conseil des Ministres présidé par le Président de la République Andry Rajoelina, et a vu la participation du Premier Ministre ainsi que des Ministres membres du Gouvernement.

I- COMMUNICATION VERBALE

En préambule du Conseil des Ministres de ce jour, le Président de la République a évoqué l'existence de troubles politiques projetés d'être menés à Madagascar. La Grande Ile ne mérite pas l'instabilité car elle fait déjà face à des difficultés sociales et économiques causées par des crises successives à l'international et dans notre pays, il ne faut donc pas ajouter des problèmes politiques pour perturber la stabilité. Après la crise sanitaire, la succession de cyclones, la guerre en Ukraine qui impacte des petits pays comme Madagascar, nos partenaires nous témoignent leur soutien afin de reconstruire le pays, nous devons faire preuve de solidarité afin de mener à bien les efforts déjà entamés et non nous diviser. Le Conseil des ministres appelle à la stabilité pour tous les citoyens et à la compréhension des acteurs politiques, des élus et de tous les nommés à se donner la main pour sauver Madagascar au lieu de le détruire.

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

Approbation de l'octroi d'une subvention relative aux frais d'avion de Monsieur RAKOTOARIVELO Nampoina Daniel, Judoka malvoyant qui participera au « Grand tournoi de Judo pour les aveugles 2022 », le 11 décembre 2022 à Tokyo au Japon.

Il est le premier Malgache avec un handicap physique à participer à une si grande compétition internationale, donc mérite d'être soutenu. Le gouvernement collabore avec la Fédération malgache de judo pour les personnes handicapées physiques pour envoyer cet athlète au Japon.

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE + MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

Approbation de la prise en charge des allocations de bourses extérieures pour 489 étudiants au titre de l'année 2020-2021.

Il s'agit, entre autres, de 489 étudiants en provenance de 8 pays dont la Tunisie, l'Algérie, l'Indonésie, la Fédération de Russie, la Chine, le Cuba, l'Egypte et le Maroc.

Approbation de la prise en charge des droits et taxes à l'importation sur la donation de livres et de matériels de sports usés destinés à l'Ecole Normale Supérieure d'Antananarivo, en provenance de France.

Il s'agit d'un don de l'Association (Zanak'i Madagasikara Ampielezana).

MINISTERE DE L'EAU, DE L'ASSAINISSEMENT ET DE L'HYGIENE

Approbation du lancement officiel du Projet d'Amélioration de l'Accès à l'Eau

Potable à Antananarivo et six (06) villes secondaires (PAAEP), les 15 et 16 décembre 2022.

Ce projet est axé principalement sur la ville d'Antananarivo et six autres villes secondaires en l'occurrence Antsiranana, Mahajanga, Antsirabe, Fianarantsoa, Manakara et Mananjary. Le projet PAAEP a été officiellement mis en vigueur, le 08 Septembre 2022. L'objectif est : (i) de sécuriser et d'accroître la production d'eau en développant l'accès à des services améliorés d'eau dans les régions d'intervention et (ii) de renforcer la capacité institutionnelle du secteur eau et assainissement de Madagascar.

Ainsi, un atelier de lancement officiel et de partage d'informations sur les activités du Projet aura lieu le 15 Décembre 2022 à l'Hôtel Novotel Alarobia, Antananarivo.

MINISTERE DE LA POPULATION, DE LA PROTECTION SOCIALE ET DE LA PROMOTION DE LA FEMME

Approbation de l'octroi de franchise totale des droits et taxes douanières pour 49 conteneurs de dons destinés à des enfants nécessiteux à Madagascar.

Dans le cadre de la collaboration du Ministère de la Population, de la Protection Sociale et de la promotion de la Femme avec l'ONG (TETIKASA ANKIZY KRISMASY) ou TAK, 49 conteneurs contenant des cadeaux, vont arriver à Madagascar avant la Fête de Noël 2022. Les cadeaux sont offerts gracieusement par des enfants chrétiens américains et canadiens conscients des conséquences de la pauvreté sur les enfants dans les pays en voie de développement.

Comme chaque année, les cadeaux seront distribués gracieusement aux enfants nécessiteux malagasy âgés de 2 à 14 ans. Il est relevé qu'ils apportent un réel bonheur à l'enfant bénéficiaire et aux parents.

Au titre de l'année 2022-2023, les vingt-trois (23) régions seront tous concernés par le projet. Le TAK accepte de faire les distributions sous le parrainage de la Ministre de la Population, de la Protection sociale et de la promotion de la Femme. Le TAK souhaite aussi collaborer avec l'Association FITIA.

II- ADOPTION DE TEXTES REGLEMENTAIRES

MINISTERE DE LA COMMUNICATION ET DE LA CULTURE

Adoption du décret déclarant d'utilité publique les travaux de construction de la Maison de la Communication et de la Culture dans la commune rurale d'Ambohibary, District de Moramanga, Région Alaotra Mangoro et portant acquisition par voie amiable ou par expropriation pour cause d'utilité publique de la parcelle de la propriété dite « TSARAFARITRA » TN°3751-I touchée par ces travaux.

MINISTERE DES TRANSPORTS ET DE LA METEOROLOGIE

Adoption du décret abrogeant le décret n°2002-473 du 24 juin 2002 portant nomination de l'Administrateur Délégué de la Société d'Etat « Réseau National des Chemins de Fer Malagasy ».

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE

Adoption du décret modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2018-790 du 16 juillet 2018 portant création et organisation du « Centre de Fabrication, de Formation et d'Application du Machinisme, de la Mécanisation Agricole (CFFAMMA).

III- NOMINATION AUX HAUTS EMPLOIS DE L'ETAT

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

- Adoption du décret abrogeant le décret n°2016-134 du 24 février 2016 et portant nomination de **M. ADOUHOURIALY Bachiry**, Directeur du Centre National de Recherches Océanographiques.

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE

- Adoption du décret portant nomination de **M. ANDRIAMAROSOLO Iarilanto**, Directeur Général par intérim de l'Office Malgache des Tabacs (OFMATA).

MINISTERE DE L'EAU, DE L'ASSAINISSEMENT ET DE L'HYGIENE

- Adoption du décret abrogeant le décret n°2021-1057 du 06 octobre 2021 et portant nomination de **M. RAZAFIMANDIMBY Benoît Lucien**, Directeur Administratif et Financier auprès de l'Autorité Nationale de l'Eau, de l'Assainissement (ANDEA).
- Adoption du décret abrogeant le décret n°2021-558 du 19 mai 2021 et portant nomination de **M. RALAMBOSAMIMANANA Mamy Nirina**, Directeur de la Réglementation et de la Protection des Ressources en Eau auprès de l'Autorité Nationale de l'Eau, de l'Assainissement (ANDEA).

IV- ABROGATION

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

- Adoption du décret abrogeant le décret n°2019-258 du 07 mars 2019 portant nomination du Directeur Général des Finances et des Affaires courantes auprès du Ministère de l'Economie et des Finances.

Fait ce 07 décembre 2022

La Porte-Parole du Gouvernement,
Ministre de la Culture et de la Communication
Lalatiana RAKOTONDRAZAFY ANDRIATONGARIVO

La Porte-Parole du Président de la République,
Directeur de la Communication et des Relations Publiques - Présidence de la République
Lova Hasinirina RANOROMARO